



PRÉFIGURATION DU PÔLE RÉGIONAL INVERTÉBRÉS

Un séminaire régional sur la « connaissance »

La DREAL et le Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes organisent un séminaire dédié à la connaissance de la biodiversité. Il se tiendra à Clermont-Ferrand le 11 avril 2019.

Le Pôle Invertébrés en préfiguration et le Pôle d'information flore-habitats y seront naturellement représentés.

Plus d'informations et le détail du programme à consulter dans les actualités de notre site internet.

Ouverture des adhésions

Nous disposons désormais d'une charte de préfiguration, d'outils fonctionnels, et d'un ensemble de partenaires qui souhaitent adhérer... **A l'issue de la réunion plénière du 8 mars, les adhésions au Pôle Invertébrés en préfiguration seront donc officiellement possibles!**

Nous contacter

Retrouvez toutes les informations sur le pôle en préfiguration à l'adresse www.pole-invertebres.fr

Pour toute demande, vous pouvez contacter l'animateur du projet :

Par mail : pole.invertebres@gmail.com

Par téléphone : 06.61.33.64.56



Le Pôle Invertébrés passe la seconde !

Elle s'est faite attendre... mais elle annonce de grandes nouvelles ! Cette Newsletter nous fait entrer dans une seconde phase du projet : désormais c'est vous qui entrez en scène !

Réunion plénière 2019

La réunion plénière 2019 du Pôle Invertébrés en préfiguration se tiendra **le vendredi 8 Mars à 14h** dans les locaux de la **maison du département de la Loire à Saint-Etienne** (2 rue Charles de Gaulle). Nous remercions le Conseil Départemental de la Loire pour cet accueil !

Pour des questions de sécurité des locaux, **l'inscription est obligatoire avant le 1er mars** via le formulaire : <https://goo.gl/forms/dgdTKhF6nflllp5B3>

Nous vous remercions par avance de vous inscrire dans les délais, seules les personnes présentes sur les listes pourront accéder à la salle de réunion.



Bembecia_astragali

Intégration des données du réseau

A partir du 8 mars, les adhésions seront possibles, ainsi que les transferts de données vers le Pôle. L'intégration des données du réseau sera échelonnée sur plusieurs mois et fera l'objet d'échanges au cas par cas.

Au fil des adhésions, l'animateur du Pôle prendra contact avec les référents pour organiser les échanges de données, analyser les formats de chacun, et accompagner les fournisseurs de données pour la transmission des métadonnées.

Comme annoncé dès 2018, **les données seront traitées selon le format source de chaque producteur de données**. Seuls certains champs, définis dans les annexes de la charte, seront obligatoires pour que les données puissent être prises en charge (observateurs, dates complètes etc).

En retour, chaque producteur de données recevra son jeu de données au format original, avec notamment l'identifiant unique SINP créé. Il sera recommandé à chacun de conserver dans tous ses transferts de données ces identifiants uniques.

Charte de préfiguration

La charte de préfiguration du Pôle Invertébrés est désormais finalisée ! Après une validation par la DREAL fin 2018 et par le Conseil Régional en ce début d'année 2019, c'est la Commission Permanente régionale de ce vendredi 15 février 2019 qui a officialisé l'adoption de cette charte par le Conseil Régional.

Le document est téléchargeable avec ses annexes sur notre site internet : <https://www.pole-invertebres.fr/le-projet/>

Cette charte définit pour la fin de la phase de préfiguration toutes les modalités de fonctionnement du Pôle, des échanges de données, de leur diffusion etc.

Des outils fonctionnels

Dernier élément clé pour la gestion des données : les outils de la plateforme du Pôle ont été mis en place et sont désormais fonctionnels.

Ils permettront ainsi de commencer, dès ce printemps, la mutualisation des données du réseau de partenaires. Cette phase sera sans nul doute la plus longue et complexe de la mise en place du pôle : l'intégration des données et métadonnées des différents partenaires rythmera les prochains mois !

Outre les données naturalistes, la base de contact des experts et gestionnaires a également été mise en place. Les experts en lien avec une structure adhérente pourront apparaître dans l'annuaire et y accéder sur demande.